

**Annexe 8 : Affiche de présentation de la conférence Mardi Nature : « La Loutre d'Europe :
écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est**

Proposé par le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA)



La Loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est



CONFÉRENCE
Par Cécile KAUFFMANN,
Animatrice du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe

07
Novembre
2023

19h30

Maison des
Associations
de Strasbourg

1a Place des
Orphelins

Réglementation
sanitaire
en vigueur

© S. Raimond



Annexe 9 : Publications sur la page Facebook de la SFPEM

 **Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM)** ...
36 min · 🌐

Conférence : La Loutre, à contre-courant...
Si vous voulez en apprendre un peu plus sur la Loutre d'Europe, l'association Epiméthée organise une conférence ce vendredi 3 mars, animée par René Rosoux, spécialiste de l'espèce. L'objectif est de faire mieux connaître La Loutre, à travers son histoire (causes de déclin et retour) et sa biologie (régime alimentaire, comportement, territoire...). Sera également abordé l'avenir de ce retour de la Loutre d'Europe « à contre-courant » dans un contexte de déclin de la biodiversité. La conférence aura lieu à 20h30, à la salle des fêtes de Rosnay (36). Vous pouvez également y assister en visio sur Zoom, à l'adresse suivante : <https://us02web.zoom.us/j/83645132499> ✓ / ID de réunion : 836 4513 2499



La loutre,
à contre-courant...

Vendredi 3 mars
ROSNAY / 20h30
Salle des fêtes

Conférence
de René Rosoux

Spécialiste de l'espèce
Co-auteur de l'ouvrage ci-contre



Cette soirée vous est proposée dans le cadre de la journée mondiale de la vie sauvage.

Entrée libre / Ouvert à tout le monde



 Parc naturel régional de la Brenne

 ÉPIMÉTHÉE Association Naturaliste

RENSEIGNEMENTS
Epiméthée // Frédéric BEAU
asso.epimethee@gmail.com
06 78 41 56 85



Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

4 j. · 🌐

Ce mercredi 19 avril, la Loutre d'Europe a été mise à l'honneur au journal télévisé de 20h sur TF1. Les correspondants régionaux du PNA, Maxime Belaud ([Nature En Occitanie](#)) Bastien Thomas ([Groupe Mammalogique Normand](#)), nous emmènent avec eux sur le terrain à la découverte des indices de présence de l'espèce, des Havres de Paix et des aménagements permettant son passage sous les ouvrages routiers. Ces actions, mises en place dans le cadre du PNA Loutre d'Europe, permettent de rendre compte de l'état des populations et de favoriser la recolonisation de l'espèce sur le territoire.

Bon visionnage (vidéo disponible pendant 16 jours) !



TF1.FR ✓

La loutre en France : l'histoire d'un retour - Journal de 20 heures | TF1



Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

le 5 mai à 16:24 · 🌐

En ce moment, la Loutre a le vent en poupe ! Voici un reportage diffusé sur France 3 Occitanie, dans lequel Olivier Gimenez (CNRS de Montpellier) témoigne de la présence de la Loutre dans le Lez (34) grâce aux épreintes retrouvées le long des berges et aux images capturées par des pièges photographiques.



YOUTUBE.COM

Loutre à la loupe

Reportage France 3 Occitanie diffusé le 24 avril 2023. Journalistes : Sébastien Banus et collègu...



Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

7 min · 🌐



La Journée mondiale de la Loutre aura lieu le mercredi 31 mai prochain, un événement organisé par l'International Otter Survival Fund. Nous relayons ici quelques animations en l'honneur de l'espèce en France, dont certaines auront lieu avant la date clé :

- Mercredi 24 mai, la SHNA-OFAB organise une balade à la recherche des traces et indices de présence de la Loutre et de ceux d'autres mammifères semi-aquatiques, à Saint-Brisson (58).

👉 https://www.shna-ofab.fr/fr/agenda/sur-les-traces-de-la-loutre-d-europe_796_E81050.html

- Jeudi 25 mai, la mairie de Saint-Médard-en Jalles (33) et le GRIFS s'associent pour organiser une sortie terrain à la découverte de la Loutre d'Europe et de l'opération Havre de Paix, suivie de la diffusion du film « La Loutre... en toute intimité ».

👉 <https://www.saint-medard-en-jalles.fr/.../1086-journee...>

- Samedi 27 mai, une animation nature sur la Loutre d'Europe vous est proposée à la Plaine d'Ansot (64), organisée par la ville de Bayonne. Au programme : présentation des suivis, pièges-photos, caractéristiques, modes de vie, etc...

👉 <https://www.bayonne.fr/.../la-loutre-a-ansot-ou-quand...>

- Le week-end du 27-28 mai, à l'occasion de la Fête de la Nature, la SFEPM anime un stand au jardin des plantes de Paris. Le putois sera mis à l'honneur, mais la Loutre sera également présentée et vous pourrez notamment y découvrir les kakémonos à son effigie.

👉 https://www.jardindesplantesdeparis.fr/.../jdp_depliant...

- Mercredi 31 mai, le centre d'Océanopolis vous propose diverses animations autour de la Loutre : nourrissage commenté, animation « Tout savoir sur les loutres » avec le Groupe Mammalogique Breton et projection du documentaire « Le banquet des loutres ».

👉 <https://www.oceanopolis.com/journee-mondiale-loutre/>

- Enfin, pour les plus passionnés, la fondation IOSF organise aussi un webinar (en anglais) gratuit toute la journée avec des intervenants du monde entier travaillant sur différentes espèces de loutres. N'hésitez pas à vous inscrire via ce formulaire :

<https://docs.google.com/.../1FAIpQLSciYpYHZn.../viewform...>

D'ores et déjà, bonne journée de la Loutre à toutes et à tous ! 🐾

#WeLoveOtters #WorldOtterDay



SHNA-OFAB.FR

Agenda Shna-Ofab

Shna-Ofab est une association regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun et l'observato...



Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Publié par Gérard Lebon · 24 octobre à 09:35 · 🌐



📺 Aujourd'hui nous avons le plaisir de vous partager le teaser d'un film réalisé par deux naturalistes bourguignons, Ludovic Jouve & Paul Hureau, qui permet de découvrir la vie de la Loutre d'Europe au fil des quatre saisons 🌍. Les images sont issues de pièges photographiques disposés le long d'une rivière du Morvan.

Le film complet est également disponible sur la chaîne Youtube "Regardsnaturalistes89".

Bon visionnage à tous ! 😊



YOUTUBE.COM

Teaser film : Chroniques de la Loutre en Morvan VF

Voici la présentation du film issu du suivi par caméras automatiques de la Loutre d'Europe dan...



Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

Publié par Gérard Lebon · 25 octobre à 09:00 · 🌐



Le nouveau numéro de L'Echo du PNA Loutre est disponible !

🔗 <https://www.sfepm.org/.../le-nouveau-numero-de-lecho-du...> ✓

Vous y trouverez les dernières actualités concernant les actions en faveur de la Loutre d'Europe en région et au niveau national.

Pour recevoir les prochains numéros directement dans votre boîte mail, n'hésitez pas à vous inscrire à la liste de diffusion "infoloutre" en adressant un courriel à l'adresse suivante : infoloutre-subscribe@sfepm.org


Bonne lecture 📖



L'Écho du PNA

Bulletin de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe

— n°15 - Octobre 2023

 Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM)
Publié par Gérard Lebon · 1 h · 🌐

Envie d'en apprendre un peu plus sur la Loutre d'Europe ? Rendez-vous à la Maison des Associations de Strasbourg le mardi 7 novembre à 19h30 pour une conférence sur cet animal fascinant... 🐾



Proposé par le Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA)

mardi nature

La Loutre d'Europe : écologie, enjeux de conservation et avenir dans le Grand-Est

**07
Novembre
2023**

19h30

CONFÉRENCE
Par Cécile KAUFFMANN,
Animatrice du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe


**Maison des Associations
de Strasbourg**

**1a Place des
Orphelins**

Régimentation
sanitaire
en vigueur

 GEPMA Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace
31 octobre, 18:00 · 🌐

 Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM)
Publié par Gérard Lebon · 42 min · 🌐

Nous avons le plaisir de vous partager le nouveau numéro de La Catiche, la lettre d'informations annuelle de l'opération Havre de Paix pour la Loutre d'Europe.

🔗 https://www.sfepm.org/.../inline.../LaCatiche_5_SFPEM_1.pdf ✓

Dans ce numéro vous pourrez découvrir les dernières actualités de l'opération, le témoignage d'un propriétaire de Havre de Paix des Deux-Sèvres très engagé en faveur de la biodiversité, des conseils pour l'entretien des milieux favorables à l'espèce ainsi qu'un article sur la Crossope aquatique qui côtoie notre chère Loutre au quotidien.

🔗 Pour plus d'informations sur l'opération Havre de Paix, c'est par ici :

<https://www.sfepm.org/operation-havre-de-paix-pour-la...> ✓

Bonne lecture ! 📖



La lettre de l'Opération

La Catiche

Edito

La sécheresse et les incendies de 2022 ont marqué les esprits. Ces derniers mois, ce sont les intempéries et inondations. S'il reste délicat d'attribuer chacun de ces événements au dérèglement climatique, tout un chacun perçoit bien que le phénomène est là. Et les États ont bien du mal à prendre des décisions à la hauteur de l'enjeu et à résister à la pression des intérêts économiques (en témoigne l'organisation de la COP 28 sous la houlette d'un dirigeant de société pétrolière...). Nul doute : même si nous arrivons à changer le cours des choses dans les années qui viennent, la modification des écosystèmes est en marche.

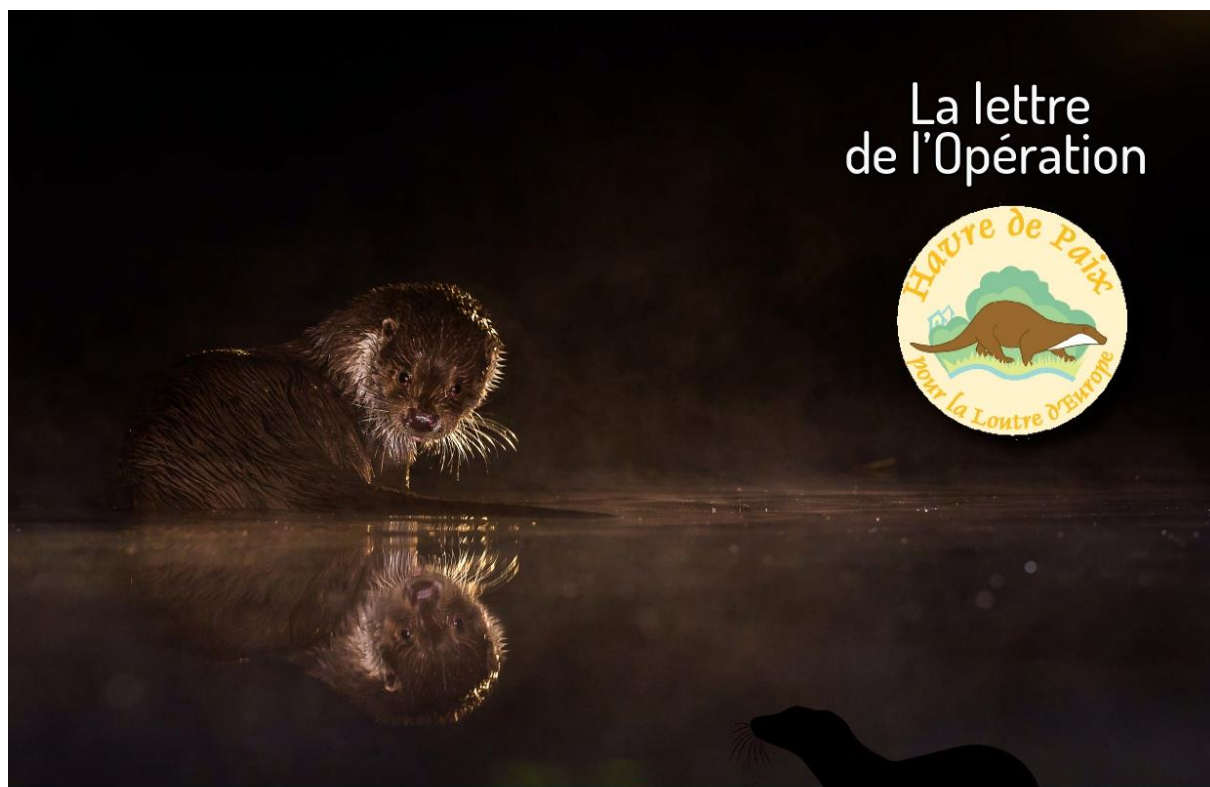
Qu'en est-il concernant la Loutre ? L'espèce n'est pas considérée physiologiquement comme très sensible au phénomène. Mais elle pourrait pâtir du développement de maladies et parasites, de davantage de noyades de loutrons et, surtout, les conséquences du bouleversement des milieux aquatiques sont imprévisibles, notamment sur ses proies. Dès aujourd'hui, ici ou là en France, il a été constaté que les à secs étaient de plus en plus fréquents, et cela semble entraver l'installation de l'espèce.

Et nos Havres de Paix dans tout cela ? Ils peuvent apporter leur contribution : le maintien d'écarts favorables à l'espèce sur votre terrain (voir p. 5), multiplié à l'échelle de tous les Havres de Paix et ajouté à des actions de restauration des milieux naturels par les pouvoirs publics pourrait aider à préserver des zones sur lesquelles l'espèce pourra s'appuyer, et des corridors lui permettant de mieux s'adapter aux changements. Dans un contexte de bouleversement, chaque maille peut aider à constituer un filet de résilience. Cela sera favorable à d'autres espèces, comme cette étonnante musaraigne qui vit elle aussi au bord des cours d'eau et que vous découvrirez dans ce numéro, la Crossope aquatique.

Franck Simonnet - Secrétaire national du groupe Loutre à la SFPEM

 **n°5**

La lettre de l'Opération



La Catiche



Edito

La sécheresse et les incendies de 2022 ont marqué les esprits. Ces derniers mois, ce sont les intempéries et inondations. S'il reste délicat d'attribuer chacun de ces événements au dérèglement climatique, tout un chacun perçoit bien que le phénomène est là. Et les Etats ont bien du mal à prendre des décisions à la hauteur de l'enjeu et à résister à la pression des intérêts économiques (en témoigne l'organisation de la COP 28 sous la houlette d'un dirigeant de société pétrolière...). Nul doute : même si nous arrivons à changer le cours des choses dans les années qui viennent, la modification des écosystèmes est en marche.

Qu'en est-il concernant la Loutre ? L'espèce n'est pas considérée physiologiquement comme très sensible au phénomène. Mais elle pourrait pâtir du développement de maladies et parasites, de davantage de noyades de loutrons et, surtout, les conséquences du bouleversement des milieux aquatiques sont imprévisibles, notamment sur ses proies. Dès aujourd'hui, ici ou là en France, il a été constaté que les à secs étaient de plus en plus fréquents, et cela semble entraver l'installation de l'espèce.

Et nos Havres de Paix dans tout cela ? Ils peuvent apporter leur contribution : le maintien d'éléments favorables à l'espèce sur votre terrain (voir p. 5), multiplié à l'échelle de tous les Havres de Paix et ajouté à des actions de restauration des milieux naturels par les pouvoirs publics pourrait aider à préserver des zones sur lesquelles l'espèce pourra s'appuyer, et des corridors lui permettant de mieux s'adapter aux changements. Dans un contexte de bouleversement, chaque maille peut aider à constituer un filet de résilience. Cela sera favorable à d'autres espèces, comme cette étonnante musaraigne qui vit elle aussi au bord des cours d'eau et que vous découvrirez dans ce numéro, la Crossope aquatique.

Franck Simonnet - Secrétaire national du groupe Loutre à la SFPEM



n°5

Sommaire

- Les news p2
- Le Havre à l'honneur : Le Moulin de Charzay p3
- La Loutre et vous, conseils et infos :
Entretien des milieux favorables à la Loutre p5
- A la découverte des zones humides : la Crossope aquatique p7
- Le compteur des Havres de Paix p10
- Les prochains rendez-vous p10



Nouveaux relais locaux et premier Havre de Paix en Indre-et-Loire

En 2023, le réseau Havre de Paix accueille deux nouveaux relais en région. Bienvenue au [Groupe Mammalogique d'Auvergne \(GMA\)](#) et à [l'Association Naturaliste d'Etude et de Protection des Ecosystèmes \(ANEPE\) CAUDALIS](#).

Le premier Havre de Paix de l'Indre et Loire a également été signé cette année. Le réseau s'étend au fil de l'eau, merci à tous.

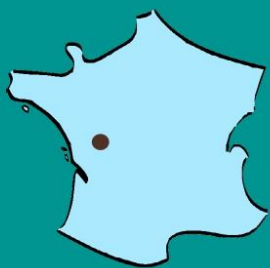
Création d'une catiche artificielle par les étudiants de Pôle Sup Nature

Début 2023, les étudiants de deuxième année du BTS-A-GPN de l'établissement Pôle Sup Nature ont été missionnés, dans le cadre d'un projet tuteuré, pour participer au projet financé par le budget participatif du Conseil Départemental de l'Hérault : « des Havres de Paix pour la Loutre et la biodiversité » ([voir Catiche n°4](#)). Un chantier de construction d'une catiche artificielle s'est ainsi organisé, le temps d'une journée, le long d'un ruisseau de la Plaine de Londres et du Pic Saint Loup. Les étudiants se sont répartis en trois équipes respectivement chargées de transporter de la terre sur la zone prévue, de construire des piquets de bois et d'assurer la construction de la catiche à partir des recommandations du Groupe Mammalogique Breton.

Pour visionner une vidéo en « time-lapse » du chantier de construction, [c'est par ici](#) !

Bravo à tous les participants et aux différents partenaires pour leur investissement !





Le Havre à l'honneur

Cette année, le Havre de Paix mis à l'Honneur se situe à Mazières-sur-Beronne, dans les Deux-Sèvres. Les propriétaires de ce lieu historique et préservé réalisent de nombreuses actions en faveur de la Loutre mais aussi de la biodiversité locale dans son ensemble. Plusieurs labellisations obtenues ces dernières années contribuent notamment à la protection du site. Non loin de là se trouve le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, dont la Loutre est l'animal emblématique et dont elle n'a jamais disparu. Sa présence au sein du Havre de Paix que nous allons vous présenter était ainsi une évidence...

Le Moulin de Charzay : Havre de Paix pour la Loutre et la vie sauvage.

Le Moulin de Charzay, qui nous a accueillis voici maintenant trois ans, a été construit en 1723. Cela fait donc 300 ans. Il est traversé par une rivière, « La Berlande », ainsi qu'un bief qui passe sous la maison et permettait autrefois d'alimenter la roue du moulin. Afin de pallier au manque potentiel d'eau, le meunier d'alors eut l'idée de profiter de la topographie des lieux pour implanter un moulin à vent.

Outre le cadre, c'est la diversité des biotopes présents sur les sept hectares de la propriété qui nous a séduit. En répartition presque équilibrée, on y trouve : une prairie sèche, une prairie limoneuse, un bois et une zone humide.

Cette région était réputée pour la présence de la Loutre. Un piègeur de notre commune, ne vivait-il pas de la vente de la peau de cet animal discret jusqu'à ce que sa chasse soit interdite en 1972 et que celui-ci apparaisse sur la liste des espèces protégées en 1981 ?

Nous savions que la présence de nombreux chevesnes, d'écrevisses de Californie dans le bief longeant le bois renfermant de multiples cachettes, de ragondins mais également d'une zone humide de plusieurs hectares très riche en batraciens accompagnant le cours d'eau, rendait le milieu favorable à sa présence. Des épreintes situées sur un rocher surplombant la rivière et des reliefs de nourritures (carapaces d'écrevisses, squelettes de poissons, etc.) nous confirmaient très vite au moins sa visite.

Nous avons fait le choix immédiat de ne pas pénétrer dans cet espace et de le dédier à la Loutre et au Vivant. En 2020, nous nous sommes rapprochés de la SFPEM pour créer un « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe ». Quelques temps après, nous décidions de mettre en place une caméra nocturne juste en face d'une coulée*. Et là, la « chance du débutant » a confirmé sa présence puisque lors du premier enregistrement, ce n'est pas une mais deux loutres ensemble qui se faisaient photographier. Depuis, nous suivons leur évolution au moins hebdomadairement.

Partant du principe que si des individus étaient présents, c'est qu'ils devaient trouver ce dont ils avaient besoin, et plutôt que d'essayer d'apporter des modifications à leur environnement qui a traversé le temps sans trop de dommages, nous avons opté, dans le but de leur « faciliter la vie » (en tous cas, avec la vision de l'Homme), pour la création d'un Havre de Vie Sauvage® avec l'Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages (ASPAS).

Les Havres de Vie Sauvage® correspondent au niveau de protection de la catégorie 1b du classement des aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, c'est-à-dire aux « réserves de nature intégrales ». L'avantage majeur que nous voyons à cette démarche est sa durée. Nous voulons en effet que ce petit paradis soit conservé en l'état quel qu'en soit le propriétaire. Véritable espace de quiétude pour les animaux et les végétaux, cette démarche s'appuie sur un contrat juridique : l'Obligation Réelle Environnementale.

Nous avons attaché à la propriété une sorte de « servitude » qui interdit par le biais d'un acte notarié et signé pour 99 ans, un certain nombre de pratiques sur notre terrain telle que la chasse, bien sûr, le piégeage, la coupe de bois, le débroussaillage, le prélèvement du bois mort, la plantation, la circulation hors des chemins, l'organisation d'événements bruyants, bref... tout ce qui est susceptible de nuire à la tranquillité animale et végétale. Nous avons donc décidé de maintenir les ronciers présents et les enchevêtrements d'arbres, tous deux étant favorables à la Loutre. De plus, la solution du débardage au cheval de trait a été choisie pour évacuer deux grands peupliers situés près du moulin, morts sur pieds et devenus très dangereux.

En résumé, nous avons sanctuarisé la plus grande partie de notre propriété pour le bien des végétaux, des animaux, mais aussi pour notre émerveillement. Il n'est absolument pas question d'interdire ici la présence de l'Homme dans certaines parties matérialisées par des sentiers. Celui-ci est même le bienvenu si son objectif est : l'éducation à l'environnement, la promenade, la flânerie, la photographie animalière, la recherche scientifique, l'envie d'être émerveillé ou tout simplement... d'être bien.

Notre rivière est enjambée par un pont qui constitue une limite de notre propriété. Sur ce pont, circulent des voitures qui représentent autant de risques pour nos amies les loutres. Nous savons, en effet, qu'elles n'apprécient pas vraiment le fait de passer sous un pont et préfèrent bien souvent grimper les talus pour traverser la chaussée. Même si cette dernière constitue un moindre danger la nuit, période durant laquelle la Loutre est la plus active, elle n'en représente pas moins un réel danger.

Aussi, nous avons réfléchi avec la section « techniciens supérieurs - Gestion et Protection de la Nature » du lycée agricole de notre commune, à la mise en place d'un cheminement sous le pont : celui-ci pourra, le cas échéant, être emprunté par le Castor s'il avait envie de découvrir, selon son bon vouloir, de nouveaux espaces dédiés à la faune sauvage... A ce stade, les contacts pris n'ont pas permis de concrétiser ce chantier mais il reste pour nous un objectif fort pour les prochains mois. Notre rêve ? Photographier, grâce aux caméras installées sur la propriété, toute notre petite famille loutre !

Jacques DEBUIRE, propriétaire du Moulin de Charzay

* Définition d'une coulée : sentier dans la végétation créé par le passage répété d'un individu (vers son gîte ou sur la berge par exemple)



© Photos de Jacques Debuire



La Loutre et vous, conseils et infos :

Entretien des milieux favorables à la Loutre

Être Havre de Paix pour la Loutre, c'est avant tout préserver et créer chez soi des milieux favorables à la présence de l'espèce. La Loutre d'Europe est à la recherche de milieux lui offrant suffisamment de ressources alimentaires (poissons, batraciens, invertébrés aquatiques) et de refuges potentiels, d'espaces de tranquillité (cachettes, lieu où élever les loutrons). Il s'agit d'une espèce territoriale et individualiste, qui plus est en plein mouvement de recolonisation. Les individus sont donc constamment en quête de nouveaux territoires.

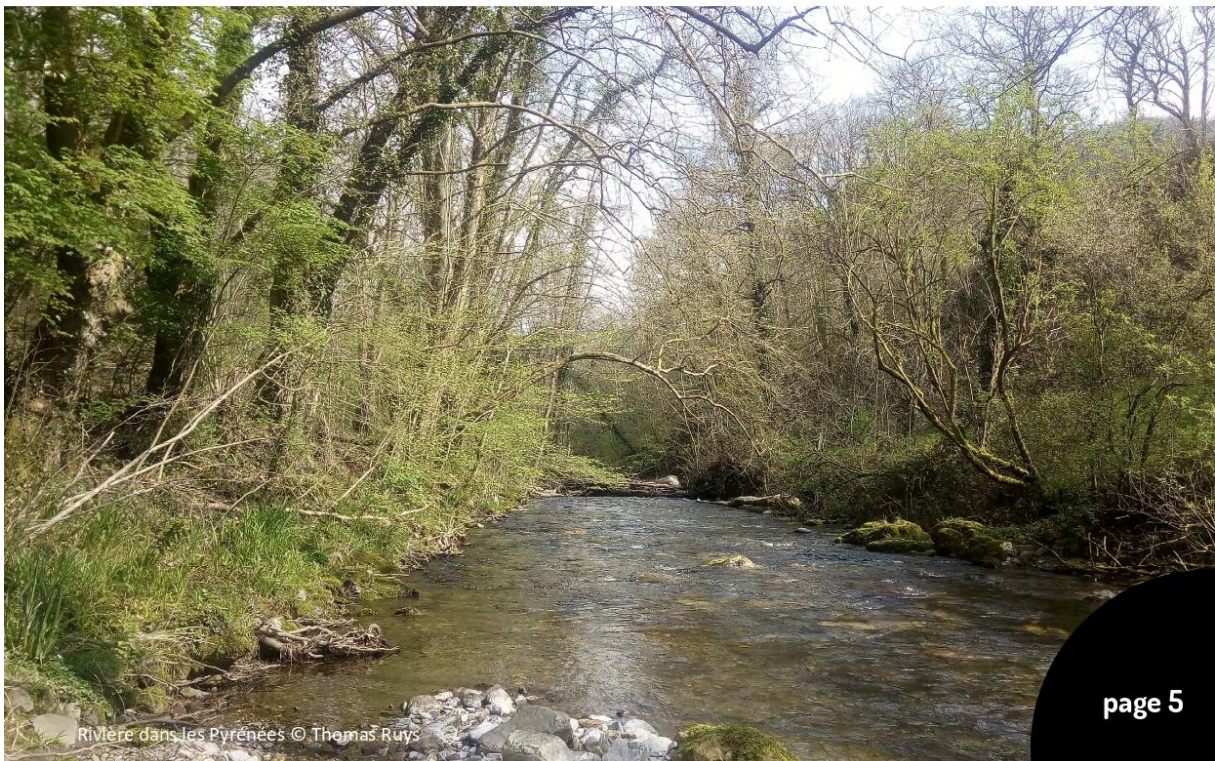
Voici quelques conseils et rappels pour contribuer à la préservation des milieux aquatiques et ainsi favoriser la présence de la Loutre d'Europe chez vous :

Préserver la qualité générale de l'habitat

Il est important de préserver la qualité des berges, c'est-à-dire de les laisser à l'état le plus naturel possible et de conserver la végétation en évitant les coupes rases. Cela permet ainsi de réduire l'ampleur de la montée des eaux, de limiter le phénomène d'érosion des sols grâce au système racinaire et de constituer une barrière aux polluants.

N'introduisez pas de plantes exotiques envahissantes. Si vous remarquez leur présence (Ambroisie, Renouée du Japon, Jussie, etc.), veillez à y lutter mécaniquement. Éviter également l'implantation de résineux qui sont peu propices à la constitution d'abris pour les Loutres. En plus de cela, ils augmentent l'acidité du milieu et donc du cours d'eau.

N'utilisez pas de produits chimiques pour entretenir votre terrain.



Favoriser la disponibilité en gîtes

La Loutre utilise plusieurs dizaines de gîtes différents tout au long de l'année. Son domaine vital s'étend de 5 à 40 km de cours d'eau. Il est ainsi nécessaire de conserver sur votre parcelle tout élément pouvant servir de gîte, même à plusieurs dizaines de mètres des berges (buissons, arbres creux, terriers, amas rocheux, entrelacs de racines, haies denses, ronciers, déchets de coupe tels que des souches, branchages et troncs d'arbre, etc.).

Il est également possible de créer des catiches artificielles si la présence de gîtes naturels se fait rare. Vous trouverez de nombreux conseils à ce sujet dans les [précédents numéros de la Catiche](#) (qui porte parfaitement bien son nom), ainsi que sur le site du [Groupe Mammalogique Breton](#).

Favoriser la disponibilité en ressources alimentaires

Maintenir une bande de végétation naturelle, comme mentionné plus haut, permettra de fournir une nourriture abondante aux espèces herbivores et détritivores (écrevisses qui mangent les feuilles mortes par exemple) et de limiter l'apport de substances chimiques dans la rivière.

Afin de favoriser la richesse biologique du cours d'eau, et donc la ressource alimentaire des loutres, il est également recommandé de maintenir une alternance entre zones éclairées et zones ombragées le long des berges.

Vous pouvez également créer des zones de frayères à poissons (se renseigner auprès des fédérations de pêche ou d'aquaculture), ainsi que des mares ou bras morts qui constitueront un refuge pour les amphibiens, source de nourriture importante pour la Loutre. Attention toutefois, il convient de se renseigner sur la réglementation en vigueur ([exemple pour les mares](#)).

Si vous souhaitez obtenir des recommandations plus détaillées pour une **gestion des milieux favorables à la Loutre**, notamment dans le cas des gestionnaires de cours d'eau et zones humides, syndicats de bassins versants, aménageurs ou forestiers, n'hésitez pas à consulter [notre guide disponible en ligne](#).

Vous retrouverez également de nombreux conseils ainsi que la liste des activités à limiter ou à exclure dans le « **Petit guide des Havres de Paix** » qui vous a été fourni lors de la signature de votre convention.

Cécile KAUFFMANN



A la découverte des zones humides : la Crossope aquatique

La Crossope aquatique, une proie occasionnelle pour la Loutre !

Fréquentant en majeure partie les mêmes habitats, la Loutre d'Europe est susceptible de croiser, tant dans l'eau que sur la berge, la voie d'un petit mammifère tout aussi amphibie qu'elle, la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*), encore appelée Musaraigne aquatique. Cette espèce appartient à l'ordre des Eulipotyphles – terme plutôt barbare de but en blanc – dans lequel se retrouvent tous les membres de l'ancien ordre des Insectivores que sont le Hérisson d'Europe, les taupes, d'Europe, d'Aquitaine et aveugle, le Desman des Pyrénées et les musaraignes.

La Crossope aquatique est la plus grande espèce de musaraigne d'Europe et celle qui possède la niche écologique la plus étroite. La longueur tête et corps

varie entre 72 et 96 mm pour un poids pouvant atteindre 20 g. La queue, longue de 58 à 71 mm, présente une frange de poils raides et clairs sur les deux tiers terminaux de sa face inférieure ; cette frange peut être réduite, car usée, chez les individus âgés et encore peu développée chez les juvéniles. Parfaitement adaptée à la nage, cette musaraigne possède une fourrure dense hydrofuge et ses pieds postérieurs sont bordés par une autre frange de poils solides. Le pelage montre un contraste dorso-ventral très marqué, avec un dos gris anthracite et un ventre blanc ou gris clair pouvant intégrer un nombre plus ou moins important de taches sombres chez certains individus ; une dizaine de variations de couleur ventrale sont connues.



Crossope aquatique © Daniel Sirugue

Dans certaines régions de l'hexagone, la Crossope aquatique partage l'espace avec sa petite cousine, la Crossope de Miller (*Neomys milleri*), de taille légèrement inférieure et moins adaptée et inféodée au milieu aquatique. La distinction entre les deux espèces n'est pas aisée, tant animal en main qu'à partir des pièces crâniennes ; la Loutre ne fait sûrement pas la différence. De même que chez les musaraignes du genre *Sorex*, les dents des *Neomys* sont blanches à pointes rouge, coloration due à la présence dans l'émail de pigments ferriques qui en renforcent la dureté et en ralentissent ainsi l'usure.

La Crossope aquatique fréquentant tant les milieux aquatiques que terrestres pour rechercher ses proies, ses habitats préférentiels sont les abords immédiats des cours d'eau, vifs ou lents, les tourbières, les canaux, les cressonnières, les étangs, etc. Probablement du fait de la clarté de l'eau et de l'abondance de proies, la cressonnière constitue l'un de ses habitats de prédilection. En Normandie, des individus ont été capturés sur des petits ruisseaux et fossés bordés de végétation hygrophile dense et diversifiée (roseaux, baldingère, joncs, laïches, etc.), sur des ruisseaux forestiers et en zones de marais (berges d'étendue d'eau stagnante et saulaie humide). La végétation rivulaire joue un rôle important pour cette musaraigne en limitant d'une part le risque de prédation et en lui offrant, d'autre part, une ressource alimentaire abondante, notamment en invertébrés. Une ségrégation spatiale existerait en fonction de l'âge : les habitats optimaux localisés à proximité directe de l'eau seraient principalement utilisés par les adultes alors que les juvéniles et subadultes s'en éloigneraient davantage, comme cela a pu être observé lors d'un suivi par télémétrie conduit dans le marais tourbeux de la Réserve Naturelle Nationale de la Sangsurière dans la Manche.



Le régime alimentaire de la Crossope aquatique est principalement composé d'invertébrés aquatiques (gammare, aselles, larves de trichoptères, coléoptères, etc.) et de mollusques qu'elle recherche et collecte en plongeant (jusqu'à 2,60 m), mais aussi de plus grandes proies comme des amphibiens et des poissons capturés à la fois dans l'eau et sur les berges environnantes, qu'elle maîtrise grâce à la sécrétion de substances venimeuses produites par des glandes salivaires sous-maxillaires. À l'instar du Putois, mais en bien moindre proportion, elle peut être à l'origine de carnages d'amphibiens de tailles modestes.

Les principaux prédateurs de la Crossope aquatique sont les rapaces nocturnes, dont l'Effraie des clochers, les ardeidés (hérons, aigrettes), certains poissons carnassiers comme le Brochet, et les Carnivores, dont bien évidemment la Loutre ; une mandibule de cette musaraigne a d'ailleurs été trouvée dans une épreinte en Bretagne.

Pouvant se reproduire dès leur première année, les femelles donnent naissance, entre avril et octobre, à deux ou trois portées par an comptant de 3 à 12 jeunes, avec un pic de naissances en été. Le nid en boule, fait de végétaux (mousse, herbe et feuilles sèches) est installé dans un terrier, trou de la berge à faible diamètre d'entrée. Pendant la période de reproduction, les femelles sont particulièrement territoriales et agressives. Les cris stridents caractéristiques des musaraignes sont probablement émis en plus grand nombre pendant cette période, ce qui permet, lorsqu'ils sont entendus près de l'eau, d'observer l'animal mais peut-être aussi son repérage par la Loutre. Ces cris font l'objet d'études visant à développer des critères acoustiques d'identification susceptibles, à terme, de permettre la détection des crossopes sur le terrain.



L'espérance de vie moyenne de l'espèce est courte, dépassant rarement plus d'une année. Les densités de population sont quant à elles faibles, allant de 4 à 6 individus pour 250 mètres de cours d'eau favorables. En Normandie, une densité comprise entre 3 et 4 individus pour 250 mètres de fossés a été enregistrée dans la Manche. La surface du domaine vital, d'une moyenne de quelques centaines de mètres carrés, aurait tendance à diminuer en automne et en hiver. Active de jour comme de nuit, la Crossope aquatique présente toutefois un rythme d'activité principalement nocturne, comme cela a pu être confirmé en Normandie par suivi téléométrique et à la suite de captures par piégeage. Bien qu'elle puisse être observée loin de tout point d'eau, sa capacité de dispersion reste faible avec des déplacements se faisant jusqu'à plusieurs centaines de mètres des terriers. Un éloignement maximal de 289 mètres a ainsi été observé pour un individu suivi par téléométrie dans les marais de la Sangsurière (Manche).

Rarement observée directement et laissant peu d'indices caractéristiques de sa présence, la Crossope aquatique reste une espèce difficile à détecter sur le terrain. Pour toutes les régions, les données proviennent en majorité de l'analyse de lots de pelotes de réjection d'Effraie des clochers, dans lesquels elle figure toujours en très faible quantité et où sa fréquence d'apparition est assez étroitement corrélée à la densité des réseaux hydrographiques et des milieux humides. Eu égard à sa consommation d'arthropodes aquatiques (gammare, larves de trichoptères notamment) dont on peut retrouver les restes dans ses crottes, à l'échelle d'un site la présence de la Crossope aquatique peut être décelée via la mise en place de tubes à fèces sur les berges de cours d'eau ou d'autres milieux susceptibles d'être fréquentés par l'espèce ; l'identification formelle des crottes nécessite cependant le recours à la génétique, d'autres musaraignes, comme la Crocidure musette, étant susceptibles de consommer des crustacés d'eau douce capturés près de la berge.

La Crossope aquatique est une espèce paléarctique dont l'aire de répartition s'étend du nord de l'Espagne jusqu'en Sibérie occidentale, en passant par le nord de l'Asie mineure. Une sous-population occupe une large frange de la côte Pacifique, en Corée du Nord et en Chine. En France, elle est présente dans l'ensemble de l'hexagone, au sens continental du terme ; en effet, Loutre d'Europe et Crossope

aquatique ne se rencontreront pas en Corse, les deux espèces en étant absentes. La répartition sur le territoire est discontinue et les densités très variables, plus importantes dans les grandes zones de marais et les secteurs à réseaux hydrographiques denses et très faibles, voire nulles, dans les grandes plaines céréalières.

La Crossope aquatique et ses habitats sont protégés en France depuis 1981, la Crossope de Miller ne l'a été qu'en 2007. Tout en étant classée dans la catégorie « préoccupation mineure » (LC) des listes rouges mondiale (2016) et nationale (2017) de l'UICN, elle figure à un statut de « vulnérable » (VU) ou « quasi-menacée » (NT) dans les listes rouges des mammifères de plusieurs régions de France (Auvergne, Normandie, Pays de Loire, Picardie...).

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des éléments chiffrés sur l'évolution des populations de l'espèce au cours des dernières décennies du fait de sa discrétion et des difficultés rencontrées pour la détecter, elle serait globalement en régression, surtout en raison de la disparition progressive des zones humides au profit de l'agriculture intensive et de l'urbanisation, de l'artificialisation des berges, ainsi que de la pollution des cours d'eau. Comme pour la Loutre d'Europe, la conservation des populations à plus long terme ne pourra se faire que par un maintien et une restauration des zones humides, ainsi que par une amélioration de la qualité des cours d'eau, un combat loin d'être gagné.

Bastien THOMAS & François LÉBOULENGER
Groupe Mammalogique Normand



Les Havres de Paix en chiffres

En décembre 2023, l'opération Havre de Paix représente :

- 208 havres de paix signés !
- 201 heureux propriétaires de berges de cours d'eau ou plan d'eau à avoir créé un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe,
- et plus de 2 640 ha de parcelles sous convention !

N'hésitez pas à partager cette expérience et à en parler autour de vous, pour créer d'autres vocations, densifier le réseau de ces zones de tranquillité et ainsi leur donner encore plus d'importance !



Les prochains rendez-vous

Retrouvez toutes les animations proposées dans le cadre des prochains grands événements naturalistes sur leurs sites respectifs :

- Du 20 mars au 20 juin 2024 : **le Printemps des Castors** (organisé par la SFPEM)
- Du 22 au 26 mai 2024 : stand tenu par la SFPEM à l'occasion de la **Fête de la Nature** (Jardin des plantes de Paris)
- 29 mai 2024 (à confirmer) : **10^{ème} édition de la journée mondiale de la Loutre** (organisée par l'IOSF)
- Du 11 au 13 octobre 2024 : colloque de mammalogie en Auvergne avec pour thème « Des arbres et des mammifères ». Plus d'informations prochainement sur www.sfepm.org
- Fin octobre 2024 (à confirmer) : **40^{ème} Festival de Ménigoute**

Et bien sûr n'hésitez pas à suivre l'agenda des sorties naturalistes proposées par votre structure relais de l'opération « Havre de Paix » ou par les autres associations de protection de la nature de votre région !

Compteur Havres
208

Retrouvez l'Opération
Havre de Paix sur
www.sfepm.org

Vous voulez présenter votre
Havre de Paix, nous raconter
une anecdote sur la Loutre
ou nous envoyer des photos
pour les publier dans le
bulletin ? Ecrivez- nous !

cecile.kauffmann@sfepm.org
Tél. : 02.48.70.40.03

Décembre 2023

Responsable de la publication : Thomas RUYS, Président de la SFPEM

Responsable de la rédaction : Cécile KAUFFMANN

Conception graphique et réalisation : Dominique PAIN

Relecture : Thomas RUYS, Véronique BARTHELEMY et Franck SIMONNET

Crédits photos et illustrations : Marie DHERBOMEZ, Thierry ALIGNAN, Jacques DEBUIRE,
Thomas RUYS, Franck SIMONNET, Alexandre MARTIN, Florian GIRARDIN, Daniel SIRUGUE,
Bastien THOMAS et Clément GILARD

Photo de couverture : Florian GIRARDIN de Flickr

Opération soutenue par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires



Annexe 11 : Affiches évènementielles sur la Loutre d'Europe



Sologne Nature Environnement
26 août 2023 · 🌐

👉 Si je vous dis mustélidé nocturne, semi-aquatique et carnivore... Vous me répondrez forcément : la Loutre d'Europe !

Elle vit dans notre région, et plus particulièrement le long du Cher, vous le saviez ? Notre association mène des actions en faveur de cette espèce, à nous de vous la faire découvrir !

Rejoignez Alexandre le samedi 2 septembre à 14h30 à Thénieux dans le **Département du Cher** (18) pour déchiffrer les indices qu'elle laisse derrière elle et essayer de l'observer... [En voir plus](#)



Le mammifère semi-aquatique avait été éradiqué

Elle est là. Tapie dans sa catiche, sa tanière, sur la berge. Guère de chance que vous la voyiez. La loutre a horreur d'être dérangée. Elle sort souvent la nuit, pour éviter les promiscuités. Elle est là et pourtant elle avait disparu, éradiquée, chassée pour sa peau, piégée par les pêcheurs qui voyaient en elle une ennemie jurée. De près de 50 000 au début du XX^e siècle, il n'en restait plus qu'un millier en France en 1980 quand elle est devenue espèce protégée. Elle recolonise aujourd'hui ses anciens milieux, notamment en Occitanie. Midi Libre l'a suivie à la trace.



D'ennemie jurée à espèce protégée, la loutre de retour dans nos rivières

MONDE ANIMAL

Encore absente du nord et de l'est de la France, elle a repris du poil de la bête depuis le Massif central, de la Lozère vers le littoral languedocien, et depuis l'Aquitaine, en direction des Pyrénées.

Arnaud Boucomont
 aboucomont@midi Libre.com

C'est l'histoire d'un fantôme qui se cache encore mais qui a repris du poil de la bête. La loutre d'Europe, dorénavant, est présente sur à peu près toutes les rivières et les fleuves de la région Occitanie (lire ci-contre). Elle est toujours absente du nord et de l'est du territoire français. Elle était restée présente dans le Massif central, Lozère comprise. Elle est peu à peu descendue vers l'aval sur les terres et eaux languedociennes. Jamais disparue de l'Aquitaine, elle a là aussi recolonisé les Pyrénées, depuis les années 2000. Reconvenue espèce protégée depuis 1981, deux plans nationaux d'actions ont été mis en place, pour 2010-2015 et 2019-2028.

La loutre a appris à se méfier des hommes. Des loutrieres, véritables organisations de chasse, lui ont mené la vie dure. Son pelage était plébiscité : serré pour supporter les conditions aquatiques, il était parfait, si l'on ose écrire, pour fabriquer des vêtements chauds. Et comme elles venaient puiser dans le garde-manger des pêcheurs, elles étaient aussi empoisonnées ou piégées. Il y en avait plusieurs dizaines de milliers au début du XX^e siècle. Combien y en a-t-il désormais ? Malgré nos nombreuses requêtes, aucun organisme n'a été en mesure d'avancer un chiffre. Flouant tout de même que ce travail-là, au moins estimatif, n'ait pas été lancé malgré deux plans nationaux. Son retour, en tout cas, dérange. Les pêcheurs s'en s'agacent. Et les pisciculteurs s'inquiètent des ravages qu'elle génère en venant



Une loutre sur le Bès, en Aubrac, pendant l'hiver.

THEOPH. VEZON

se servir. « Je ne suis pas là pour nourrir toute la faune », s'agace Nicolas Crouille, pisciculteur dans les Pyrénées-Orientales. Il peste contre « l'administration française » qui ne

répond pas à ses demandes de subvention pour des clôtures. Il ne constate pour l'instant la présence de la loutre que l'hiver. « Elle vient quand les truites sont pleines d'œufs. Tant que

ça reste comme ça, saisonnier, je fais le dos rond. Mais si rien n'est fait, je me protégerai par moi-même. C'est mon gagne-pain ! »

Quant aux baigneurs et aux kayakistes, l'été, ils ignorent sa présence mais contribuent à la fragiliser : contrainte de ne pas sortir en journée, pour éviter ses voisins, elle se nourrit moins et se met en danger.

Espèce opportuniste

« Dans l'inconscient collectif, c'est une ondine qui vit dans une rivière toute propre », résume Johan Michaux. La loutre a longtemps été considérée comme synonyme de qualité des eaux. Mais de fait, elle est très opportuniste et mange tout ce qui lui passe par les pattes et la gueule. « Si elle peut attraper des poissons ou des serpents dans une eau crapoteuse, plutôt que de parcourir des kilomètres, elle ne s'en prive pas, résume Thierry Allignan, chargé de mission biodiversité à la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Ce n'est pas un buffet de super qualité mais c'est pas cher ».

Une présence homogène sur toute la région

La loutre est présente au sein des parcs nationaux des Cévennes et des Pyrénées, dans les parcs naturels régionaux, sur le canal du Midi, dans les fleuves Hérault, Orb et Aude ; en Lozère sur les rivières Colagne, Truyère, Tarn, Bès ; en Aveyron sur la rivière du même nom ; dans le Gard sur l'Alzon près d'Alès, sur le Vidourle et le Petit-Rhône camarguais... On la trouve aussi dans les marécages et les tourbières, en Aveyron notamment. Elle a été observée autour de Montpellier sur les berges de la Mosson, du Lez et du Couzou. Dans le département de l'Hérault toujours, on la retrouve jusqu'à la limite eau douce / mer, dans l'étang de l'Or ou dans la réserve naturelle du Bagnas. Le chercheur Johan Michaux estime que pour l'Hérault, en fonction du linéaire de territoire, l'approximation va de 30 à 130 loutres (lire ci-dessous).



Pattes palmées, carnivore et pas partageuse

PROTRAIT La loutre fait environ un mètre, pèse une dizaine de kilos. Son espérance de vie est très courte : trois ou quatre ans. Elle a une tête aplatie, des oreilles courtes et une queue puissante. Son pelage brun et gris est imperméable et ses pattes palmées. Elle est dite semi-aquatique. Ses narines et ses oreilles se ferment sous l'eau. Mais elle peut se balader à découvert dans le lit asséché des rivières, ce qui, réchauffement aidant, est de plus en plus fréquent. Cette nouvelle donne pourrait fragiliser l'expansion de la loutre. Elle est carnivore : elle mange des poissons, des écrevisses, des serpents, des grenouilles et des crapauds. Pour ces derniers, sa technique est très au point : comme il est protégé par des glandes à venin, elle fait une ouverture sous la tête de l'animal puis le dépouille avant de l'avalier. Les loutres couvrent une vingtaine de kilomètres de linéaire, considérés comme leur territoire. Elles déposent des épreintes (leurs excréments) pour marquer ce territoire. Interdit à des intrus mâles, qui pourraient vouloir se reproduire, de venir marcher sur les plates-bandes du signataire. Les mâles se désintéressent de leur progéniture. C'est la femelle qui s'en charge, sur un linéaire moins grand que celui du mâle.

L'entretien



Johan Michaux, Cirad et laboratoire CeCoLab

« On est loin de l'image de la loutre qui va manger les gros poissons »

Que repère-t-on dans le régime alimentaire des loutres ?

On a analysé l'ADN des proies ingurgitées autour du pic Saint-Loup : à 80 %, elles consomment des écrevisses américaines, une espèce invasive en France. Elles peuvent aussi se nourrir dans des habitats dégradés comme des mares ou des canaux pollués en Camargue.

La présence de ces écrevisses non indigènes pose de gros problèmes pour nos écrevisses européennes, en rentrant en compétition avec elles et en les contaminant avec une nouvelle maladie, la peste de l'écrevisse.

Les loutres sont le principal régulateur de ces écrevisses américaines.

Quand les pêcheurs disent qu'ils vont manquer de poissons, il faut insister sur le fait que la majorité des poissons qu'elles consomment sont des petites espèces très courantes comme les gambusies, introduites en Camargue pour lutter contre les moustiques.

On est loin de l'image de la loutre qui va manger les gros poissons.

Elle mange très peu de truites, par exemple, parce qu'elles sont plus difficiles à capturer.

Vous avez récemment mené une étude sur le bassin-versant de l'Hérault, concernant la loutre. Quels en sont les principaux enseignements ?

Cette étude va des Cévennes au Cap d'Agde, elle a été effectuée par le Cirad en lien avec le Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault, et financée par l'Agence de l'eau. La première remarque, c'est qu'il s'agit d'une population en bonne santé, avec des densités correctes. Nous estimons qu'il y a au moins une cinquantaine de loutres. En termes de reproduction, la population se sédentarise. Par contre, elles subissent des dangers dans la région, avec des activités touristiques dans toute la haute vallée de l'Hérault et un impact direct, les obligeant à devenir exclusivement nocturnes alors qu'en dehors des périodes touristiques, elles peuvent également être actives en journée.

Et côté pollution ?

L'étude écotoxicologique a démontré une concentration extrêmement importante d'arsenic et de cadmium, des métaux lourds. Pour l'arsenic, c'est lié aux anciennes mines de Saint-Laurent-

le-Minier, dont des eaux très polluées ont été relâchées il y a quelques années, dans la Vis, une rivière confluent du fleuve Hérault. C'est un problème aussi pour les pêcheurs s'ils en consomment. Dans la basse vallée de l'Hérault, vers Clermont-l'Hérault et jusqu'à Saint-Thibéry, dans une zone de viticulture, on repère des pesticides et de fortes concentrations en PCB, les polychlorobiphényles, présents dans les transformateurs électriques. Ces produits sont connus pour être cancérigènes et mutagènes.

Vous venez aussi de finaliser une étude sur l'Orb...

Oui, cette fois-ci avec mon laboratoire de l'université de Liège en lien avec l'association Fiber nature, et toujours financée par l'Agence de l'eau. On repère, en écotoxicité, une grande concentration de PCB mais aussi de lindane cette fois-ci, un insecticide interdit. Je ne serais pas étonné, vu la concentration relevée, qu'il y ait un viticulteur qui ait gardé des stocks, même si c'est difficile à prouver. On le retrouve dans une zone bien particulière de l'Orb.

Après avoir failli disparaître, la loutre d'Europe est bel et bien de retour en France

VIE SAUVAGE Ce mercredi 31 mai, c'est la journée mondiale de la loutre. Un mammifère protégé qui, après avoir frôlé la disparition, est parvenu à repeupler de nombreux cours d'eau français

Frédéric Brenon | Publié le 31/05/23 à 11h02

5 COMMENTAIRES | 16,3k PARTAGES |



La loutre d'Europe, à ne pas confondre avec sa cousine la loutre de mer, est un animal semi-aquatique relativement solitaire. — P.Hoare/Pixabay



Écouter cet article Après avoir failli disparaître, la loutre d'Europe est bel et bien de retour en 00:00

À LIRE AUSSI



25/05/22 | BIODIVER SITE
 Vie sauvage : Les passages routiers pour animaux se multiplient, y compris...



10/05/23 | FAUNE
 Loire-Atlantique : Un chacal doré repéré pour la première fois



20/03/23 | MOLLUSQUE
 La Loire est-elle devenue trop transparente à cause de la corbicule ?

+ D'ACTU

Étudiantes, étudiants, profitez de -65 % sur Adobe Creative Cloud.
 Distinguez-vous.

- La loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique qui a longtemps été chassé en France.
- Classée espèce protégée, la loutre bénéficie aussi de plans d'actions nationaux.
- Fragile, exposée aux dangers de la circulation routière, elle est, de plus, pénalisée par un faible taux de reproduction.

Sa bouille sympathique ferait presque oublier qu'elle a longtemps été chassée pour son pelage et sa réputation erronée d'animal nuisible. Au point de pratiquement disparaître du territoire français au cours des années 1980. Quarante ans plus tard, la **loutre d'Europe**, dont on célèbre la **journée mondiale** ce mercredi, fait un retour remarqué dans un grand nombre de départements français. Ce mammifère semi-aquatique est parvenu à repeupler significativement les régions où elle avait échappé à l'extermination (Massif central, Bretagne, Pays-de-la-Loire, une partie de la Nouvelle-Aquitaine). Et même à reconquérir de nouveaux bassins, à l'image de l'Occitanie, de la Normandie, des Pyrénées ou de la vallée du Rhône.

« C'est une excellente nouvelle car, comme tout carnivore, elle joue un rôle important dans l'écosystème », se réjouit Meggane Ramos, spécialiste de la loutre d'Europe au sein du **Groupe mammalogique breton**. « Elle revient de loin. Il faut se rappeler qu'elle était autrefois présente sur l'ensemble de la France, sauf en Corse, avant de devenir rare. Dans certains pays, elle a complètement disparu », expose Cécile Kauffmann, animatrice du plan national d'actions en faveur de la loutre pour la **Société française pour l'étude et la protection des mammifères** (SFEPM).

Un faible taux de reproduction

Il a fallu un classement en espèce protégée en 1981, puis deux [plans d'action nationaux](#) (2010-2015, 2019-2028), pour permettre d'obtenir une « lente reprise des populations ». Lente, car la loutre reste un animal fragile, « très vulnérable à la dégradation de ses habitats », et souffre de handicaps pour sa descendance. « Elle a un faible taux de natalité. La maturité sexuelle n'est atteinte qu'à l'âge de 3 ans environ et elle ne donnera naissance qu'à un à trois petits. Et puis son espérance de vie dans la nature ne dépasse guère 4 à 5 ans », indique Meggane Ramos.



Une loutre d'Europe nageant dans une rivière (illustration). -A.Schantl

Si le comptage de la population semble « impossible » en raison de la très grande discrétion de l'animal, la loutre est suivie par un réseau de naturalistes grâce à ses empreintes de pas, ses crottes (appelées épreintes) et quelques restes alimentaires. « On utilise aussi des pièges photographiques ou vidéo. C'est un travail de recherche minutieux, incertain, mais indispensable », souligne Meggane Ramos. Une démarche qui permet aujourd'hui d'authentifier sa présence dans de nombreuses zones humides, y compris des fleuves aux rives urbanisées, à l'image de la Loire. Les cours d'eau du Grand Est et des Hauts-de-France semblent toutefois faire exception. « Il y a bien eu des tentatives de réintroduction en Alsace mais ça n'a pas vraiment fonctionné », raconte Cécile Kauffmann.

Des dégâts dans les élevages piscicoles

Animal relativement solitaire (contrairement à sa cousine la loutre de mer), la loutre d'Europe évolue sur un bassin de 5 à 20 km de long à la recherche de poissons, écrevisses ou batraciens. « On pense souvent que la loutre est un témoin de la bonne qualité des eaux mais, en fait, elle va surtout là où elle trouve du poisson et des abris, souligne Meggane Ramos. On a détecté sa présence sur des secteurs où l'eau est de très moyenne qualité, à l'image du Gouessant dans les Côtes-d'Armor. » Sa gourmandise l'incite, de temps en temps, à s'introduire dans des élevages piscicoles, notamment de truites. Au grand dam des pisciculteurs, les dégâts pouvant être importants. « On a un [animateur qui sensibilise](#) les professionnels et leur apporte une aide technique. Lorsque les installations sont bien protégées, il n'y a plus de problème », rapporte l'animatrice du plan loutre national.

Si elle n'a pas de prédateur dans la nature, la principale menace de la loutre d'Europe demeure les activités humaines, en particulier la circulation routière. « Il y a des ouvrages, des barrages, qui l'obligent à traverser des routes, des collisions peuvent alors se produire, déplore Cécile Kauffmann. On trouve heureusement de plus en plus d'aménagements spécifiques pensés pour elle, comme les banquettes sous les ponts. Ils participent à la recolonisation de la loutre. » Quelques piégeages visant des ragondins, rongeurs invasifs avec qui la loutre est souvent confondue, lui sont encore aussi parfois fatals, de même que les morsures de chiens. « Globalement, elle se porte de mieux en mieux mais il est trop tôt pour la penser définitivement à l'abri. Elle mérite encore notre vigilance », insiste Cécile Kauffmann.

Fragile otters making a comeback in France – here's how you can help to protect them

Samantha David

Otters (*loutres*) are gradually re-colonising territories all over France, says otter specialist Cécile Kauffmann, from national mammal protection charity, SFPEM.

Until 1981, when they were finally protected, otters were hunted for their fur, by which time they had been eradicated from many of their habitats. They used to be found all over France (except in Corsica) and around Paris, but by 1981 were only present in the Massif Central and some regions in western France.

Otters are semi-aquatic, Cécile adds. "They adapt to polluted water and will live close to towns if they are undisturbed, but are mainly found in

countryside areas. They are very shy of humans. Nocturnal, they sleep in the day and mainly hunt at night. It's rare to see them."

Otters have a reputation for being very playful but the Eurasian Otter (*Lutra lutra*) found in France tends to be a solitary, sober animal. Each adult has their own territory which can stretch as far as 20-30kms. They move around their territory frequently, as they need to hunt 1-1.5kg of fish every night. They do also sometimes eat frogs, eels, crustaceans, small mammals, birds and insects.

There is no fixed breeding season, and females tend to raise their pups (2-3 in a litter) alone. "Only a small number reach maturity. They live with their mother for around a year, and can't survive alone before they are 8-9 months old. Many die on the roads or starve because their mother is run over. Road traffic is their biggest enemy."

This means that the otter population in France is quite fragile. "They reach sexual maturity at around 2-3 years (males) and 3-4 years (females) but only live for around 5 years in the wild although in captivity they live for up to 15-16 years. So the process of re-colonising territory has been very slow. As well as needing a plentiful supply of fish, they need thick undergrowth because they don't dig hides, or erode riverbanks, but rather they construct holts for their young in thick undergrowth."

"They are now present in two-thirds of mainland France, in all regions except the Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, and Grand Est," says Cécile Kauffmann.

The government's 'Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe' runs until 2028 and sets out a list of ways to protect otters. "We work with associations all over France. We advise on constructing



Location of otters in France

otter passageways under bridges, so they don't have to cross the bridge by the road. We advise fish farmers how to repel otters without harming them, for example. The 'Havre de Paix pour Loutres' (Otter Havens) is a scheme to help owners of land beside running water provide habitats which encourage otters to settle there."

Photo: Pixabay

Loutres et castors s'épanouissent

Disparus au milieu du siècle dernier, les castors et les loutres repeuplent les rives du Thouet et de la Loire. Au point de devenir des espèces emblématiques de la biodiversité locale.

À Saumur et aux alentours, la Loire et le Thouet abritent une variété d'espèces animales remarquable. Parmi elles : la loutre et le castor, deux mammifères semi-aquatiques qui repeuplent les berges de ces deux cours d'eau depuis plusieurs décennies après avoir quasiment disparu au milieu du XX^e siècle. Discrets noctambules, ces animaux n'en sont pas moins essentiels à l'équilibre de la biodiversité locale. « La loutre et le castor sont des animaux que l'on va très peu voir physiquement », explique à ce propos Lucie Blondel, chargée de mission au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Pour s'assurer de leur présence, il convient de repérer les traces plus ou moins évidentes qu'ils laissent sur leur passage. Le castor, lui, se fait remarquer lorsqu'il abat des arbres et grignote des branches, qui constituent sa nourriture.

De discrets noctambules qui laissent quelques traces

S'il est plus aisé de remarquer ces « écorçages » l'hiver, la végétation étant moins foisonnante, les berges saumuroises du Thouet portent même au mois d'août l'empreinte du passage des rongeurs. « Le bois est encore clair, c'est à hauteur de castor : ça pourrait en être », observe ainsi Lucie Blondel, en dirigeant l'objectif de ses jumelles vers une branche couchée sur l'eau, sur la rive gauche de la rivière. D'autres éléments peuvent témoigner de sa présence. D'abord, les « réfectories », des amas de branches constitués sur les bancs de sable ou sur les rochers. Ensuite, les huttes, construites pour surmonter les terriers dont l'entrée se situe sous l'eau, ou les barrages qui servent à élargir le terrain de prospection alimentaire du castor. Enfin, les coulées : ces traces dans la terre ou



La loutre est un animal carnivore qui se nourrit des espèces aquatiques avec lesquelles elle cohabite. PHOTO: ARIANES CO

dans le sable laissées par la queue massive de l'animal. La loutre, de son côté, se plaît dans les systèmes racinaires des arbres qui bordent les rivières. Elle y creuse un terrier, la cache, et dépose autour ses déjections, les épreintes, de sorte à marquer son territoire qui s'étend le plus souvent sur une vingtaine de kilomètres. Carnivore, elle se nourrit de poissons, de crustacés ou de petits amphibiens, participant ainsi activement à la régulation de la biodiversité dans les zones où elle évolue.

Des espèces d'intérêt communautaire

« La taille des effectifs est toujours compliquée à estimer, admet Lucie Blondel. La loutre ne vit pas en grou-

pe familial. Le castor, lui, a plusieurs types de terriers et notamment des terriers de repos. » Depuis 2022, toutefois, un maillage du département de Maine-et-Loire a été réalisé et un suivi est orchestré par la Ligue de protection des oiseaux (LPO) pour notifier l'absence ou la présence de l'espèce dans chaque zone. Car à l'échelle européenne, ces espèces sont distinguées comme étant d'intérêt communautaire. « Et pour pouvoir les préserver, il faut les connaître, savoir comment elles utilisent les cours d'eau », poursuit Lucie Blondel. Réintroduit plus en amont dans les années 1960, le castor est aujourd'hui présent tout au long de la Loire. De même pour la loutre, qui peut aussi s'installer dans des étangs suffisamment fournis en

végétation et en alimentation. Aujourd'hui, ces mammifères sont protégés par la loi française. Mais ils sont encore victimes de braconnage. « Les castors n'ont pas bonne presse. On imagine qu'ils vont s'attaquer aux vergers, aux cultures. La loutre, elle, peut être mal vue par les pêcheurs », détaille Lucie Blondel. Reste le sujet des collisions routières : depuis le mois d'avril, au moins deux accidents ont eu lieu sur la levée de la Loire, près de Saumur. Pour le PNR, et malgré une tendance générale à l'augmentation des effectifs, le fait de favoriser l'installation de ces espèces « emblématiques de la Loire et du Thouet » reste donc un enjeu de premier plan.

Mathis BEAUTRAIS

Restaurer pour préserver la biodiversité

Continuité écologique et espèces parapluies. Quoiqu'un peu techniques, ces notions résument plutôt bien le propos de deux dispositifs communautaires mis en place sur l'Agglomération de Saumur. Leur but : préserver les cours d'eau du secteur et leurs abords pour protéger la biodiversité qu'ils abritent, dont les incontournables loutres et castors.

La première initiative en ce sens tient aux contrats territoriaux en milieu aquatique pilotés par l'Agglo, titulaire de la compétence gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gémap). Sur le Thouet, ces contrats territoriaux insistent particulièrement sur la qualité de l'eau. Mais il peut aussi s'agir de densifier la végétation ou d'aménager les alentours des barrages pour créer une continuité écologique permettant aux animaux d'évoluer tout au long de la rivière.



Les politiques de protection orchestrées par le PNR et l'Agglomération portent notamment sur le Thouet. PHOTO: ARIANES CO

La loutre et le castor, mais pas seulement
L'autre projet, nommé Ten, pour Territoire engagé pour la nature, est conduit par le Parc naturel régional

Loire-Anjou-Touraine. « Ce programme favorise la restauration des zones humides », situe Lucie Blondel, chargée de mission Natura 2000 au PNR. « Les deux projets sont complé-

mentaires et servent la loutre et le castor. »

Pour l'illustrer, l'exemple de la loutre est parlant. Quasiment disparue au milieu du XX^e siècle, elle n'a jamais été réintroduite artificiellement mais a repeuplé les rivières grâce aux actions entreprises en faveur de cette continuité écologique. « Car avant, les cours d'eau étaient recalibrés, les berges ultra-nettoyées, les zones humides drainées et les cours d'eau pollués. »

Le fait de favoriser l'installation de ces deux mammifères semi-aquatiques bénéficie en réalité à une faune plus large. « Ce sont des espèces dites parapluies. La loutre étant au sommet de sa chaîne alimentaire, on protège, avec ces actions, tout ce qu'il y a en dessous. De même pour le castor, qui favorise le développement de zones humides bénéficiant à énormément d'espèces », détaille Lucie Blondel.

M. B.

Pays basque

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Les loutres ont désormais leur passage piéton

Le Conseil départemental a installé un panneau lumineux sur la RD 918 pour signaler la présence de la loutre d'Europe, régulièrement victime de collisions, sur le secteur des barthes

Emmanuelle Fère
e.fere@sudouest.fr

Un panneau signalant le passage de loutres a été installé en avril, sur la D 918, dans le quartier Chantaco de Saint-Jean-de-Luz. Ce dispositif lumineux et clignotant, indiquant « Passage loutres », est une première en France, indique Céline Delacroix, de la Direction des routes et infrastructures du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, qui a imaginé la solution.

Cette portion à 80 km/h est tous les ans le tombeau d'une ou plusieurs loutres d'Europe, ce carnivore semi-aquatique qui s'ébat et trouve sa pitance (poissons, batraciens, etc.) dans les barthes de la Nivelle. La route départementale constitue une rupture dans le corridor écologique de zones humides, habitat naturel du mammifère adapté à l'élément liquide, grâce à son corps fuselé et hydrodynamique, à ses pattes palmées et à son pelage particulièrement dense qui limite fortement les pertes de chaleur dans l'eau.

Sensibilisation

La solution habituellement employée pour sécuriser le cheminement de la loutre aurait été l'installation d'une buse sèche sous la route. Mais le site étant soumis aux marées, et l'animal préférant passer à gué, ce dispositif n'a pas été retenu. Pour s'adapter au fonctionnement crépusculaire ou nocturne de la loutre, le panneau clignote au passage des voitures, de nuit.

« De nombreuses personnes nous ont dit qu'elles ignoraient que la loutre habite ici. Ce panneau a aussi une fonction de sensibilisation », précise Céline Delacroix. Une première étape, car la



Sur la route départementale entre Saint-Jean-de-Luz et Ascaïn, un panneau lumineux avertit les automobilistes que la loutre traverse souvent la nuit. BERTRAND LAPÉQUE / « SUD OUEST »

signalisation est souvent victime d'un effet d'habitude de la part des riverains. « Nous continuons nos réflexions sur les passages des loutres, pour améliorer la situation. »

« De nombreuses personnes ignorent que la loutre habite ici. Ce panneau a aussi une fonction de sensibilisation »

Le secteur Chantaco de la RD 918 n'est pas le seul point fatal pour la loutre. « Dans le Pays basque, depuis le début de l'année, six loutres ont été tuées par des

voitures sur les routes. Et il ne s'agit de celles qui sont répertoriées », avance Thomas Ruis, notamment animateur des actions du Plan national d'actions (PNA) en faveur de la loutre d'Europe dans la région.

Six loutres tuées

Celui qui est aussi président de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) connaît bien l'évolution de la population de la loutre d'Europe et ses mœurs. « Dans les années 1970, les zones de population se limitaient à la Bretagne, au Massif Central et à l'Aquitaine, mais elle a recolonisé les deux tiers du pays, notamment l'est de la France. »

« Cette régression de population a pu être freinée grâce à la

protection légale de l'espèce (interdiction de la chasse en 1972, espèce protégée depuis 1981) et à une certaine amélioration de la qualité des milieux », indique le PNA. La loutre d'Europe est classée parmi les espèces faisant l'objet d'une « préoccupation mineure » par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

« Dans les Pyrénées-Atlantiques, elle est présente un peu partout », indique Thomas Ruis. « En plaine, autour des grands fleuves, dans les zones humides, et en altitude. Des traces ont été relevées au col du Pourtalet. » À Chantaco, les collégiens ont bénéficié d'une sensibilisation à l'existence de l'animal au pelage marron. Ils inciteront leurs parents à ralentir pour le préserver.



RUGBY

Des huissiers au siège du BO

Intéressés par la vente du BO, Romain Détré et ses soutiens ont intenté une action contre Jean-Baptiste Aldigé auprès du tribunal de commerce de Bayonne

La reprise de l'entraînement des joueurs de Biarritz est prévue aujourd'hui, mais du mouvement a eu lieu hier au stade Aguilera. Deux huissiers ont tapé à la porte des locaux du club, hier vers midi, accompagnés de policiers. Leur présence fait suite à une ordonnance du tribunal de commerce de Bayonne, dans le cadre de la vente du BOPB.

Louis-Vincent Gave et Jean-Baptiste Aldigé sont en pourparlers avec Romain Détré et des investisseurs de Limoges depuis de longues semaines. Ces derniers ont intenté une action pour vérifier les moyens de communication utilisés par le président du directoire, afin de savoir s'il avait enfreint l'accord de confidentialité qu'ils ont lié dans le cadre de la vente du club.

Saisie sur ordinateur

Joint au téléphone vers 18 h 45, Jean-Baptiste Aldigé a confirmé la présence des huissiers dans son bureau depuis plusieurs heures, ainsi que celle d'un informaticien. Les policiers, présents pour s'assurer de la bonne tenue de l'opération, étaient repartis, selon ses dires. De son côté, Romain Détré n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Plusieurs mots-clés ont été tapés sur l'ordinateur du dirigeant, notamment des noms d'anciens joueurs qui auraient pu oeuvrer autour de la reprise du club (Serge Blanco, Jacques Bousuge), mais aussi de joueurs actuels (Sauveterre, Jonas, Cadot, Renaud...), d'agents ou de journalistes. Le nom de la société Rica, qui réunit Romain Détré et ses soutiens, a également été sondé. Cette démarche s'inscrit dans une recherche et collecte de preuves, en cas de litige à venir. À ce jour, aucune offre de reprise n'a été formulée.

Laurent Zègre

Lot-et-Garonne

BIODIVERSITÉ

La loutre d'Europe signe un retour remarqué en vallée du Lot

Presque éradiqué au XX^e siècle, le mustélide aquatique n'était jusqu'alors implanté que dans l'ouest du département. L'espèce protégée a été identifiée entre Penne-d'Agenais et Tournon, sur le Boudouyssou



Julien Pellicier
j.pellicier@sudouest.fr

Lentement, mais sûrement, la loutre d'Europe recolonise son aire de répartition naturelle. Cible d'un piégeage intensif au XX^e siècle, le mustélide, historiquement présent partout en France, a failli disparaître. Depuis l'interdiction de sa chasse prononcée en 1972, et la protection de l'espèce et de son habitat entrée en vigueur en 1981, le carnivore est sous haute surveillance.

Avec une espérance de vie de cinq ans et une moyenne de deux portées de deux loutrons au cours de son existence, le mammifère n'a pas la dynamique de reproduction du ragondin, ce rongeur exogène avec qui elle partage certains habitats. Son retour est lent.

« Si elle est là, c'est que le milieu le permet, que la ressource le permet, évoque Elsa Magoga, chargée de mission Natura 2000 au sein de la Sepanlog. Cela montre que les efforts pour améliorer la qualité des milieux payent et qu'il faut continuer... »

Cap à l'est ?

En Lot-et-Garonne, le massif landais est un milieu préservé où la loutre d'Europe a toujours subsisté. Elle est aussi présente dans le Dropt. Depuis 2014, on sait que l'espèce protégée a étendu son territoire à l'Ourbise et à la réserve naturelle de l'étang de la Mazzière. « Nous avons des photos régulières et sa reproduction est avérée », indique la naturaliste. Excellente nageuse, la loutre se déplace au gré du réseau hydrologique et furète le long de la Garonne et du Lot. Chaque nuit, elle peut ainsi parcourir une trentaine de kilomètres.

En phase d'expansion, l'animal a réalisé une excursion remarquable dans l'est du département et tout particulièrement le long du Boudouyssou, un affluent du Lot qui coule en Lot-et-Garonne, en Tarn-et-Garonne et dans le Lot. La découverte date de février 2023. Elle est à mettre au crédit d'un agent de l'Office français de la



Le mammifère, qui peut peser jusqu'à 15 kilos, a des mœurs surtout nocturnes. BERNARD LANDGRAF

CONFÉRENCE

Le retour de la loutre d'Europe est un petit événement. Pour sensibiliser la population à cette avancée, Elsa Magoga animera une conférence, vendredi à 19 h 30, dans la salle des fêtes de Dausse. Entrée libre.

biodiversité (OFB 82). « Sa présence a été identifiée de Penne-d'Agenais à Tournon. Reste à savoir si elle se balade, si elle vient régulièrement, si le secteur est une zone de chasse avant de repartir par le Lot ou si elle fait office de refuge », envisage la naturaliste.

En quête d'épreintes

Le Boudouyssou étant l'un des quatre sites Natura 2000 du département, la chargée de mission va faire en sorte de continuer à concilier les activités des uns et des autres. Dans cette vallée agricole, entre bocage et parcelles de taille modestes, elle multiplie les échanges avec les propriétaires, afin de les accompagner pour mettre en place des mesures favorables à la biodiversité ou simplement pour maintenir le milieu en l'état. Cet hiver, dans le cadre d'un plan d'action national de suivi de cette espèce emblématique, elle disposera des pièges photos.

Pour en savoir plus sur les habitudes de la loutre d'Europe le long du Boudouyssou, elle compte aussi sur la population : « L'objectif est d'améliorer les connaissances grâce

La loutre d'Europe

Nom latin : *Lutra lutra*

Son lieu de vie :

Occupe des terriers appelés "catiches" dans les habitats aquatiques, berges de cours d'eau ou zones boisées impénétrables.

Ce qu'elle mange :

Essentiellement des poissons mais elle peut aussi consommer d'autres types de proies : amphibiens, invertébrés aquatiques, mammifères, oiseaux, etc.

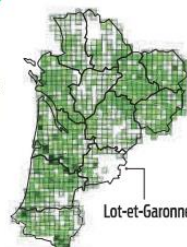
Famille
Mustelidae

↔ Longueur
↔ Poids

100-130 cm
(dont environ un tiers pour la queue)

6-11 Kg

Points d'observation historiques dans la région



Lot-et-Garonne

Préoccupation mineure en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Observatoire Fauna ; SINP ; INPN ; Wikipedia. Photos sous licences libres : S. Wozza ; Wikipedia, Fédération de pêche de Grande D. Gerke ; JP. Siblet

Infographie

à un projet participatif, d'informer les riverains et de les inciter à relever les indices. » Les principaux témoignages de sa présence sont des déjections, appelées épreintes, que la loutre dispose sur des zones surélevées (rochers, troncs en travers du lit de la rivière...) pour marquer son territoire. Identifiables à leur odeur (de miel et de fumet de poisson), elles comportent des restes de repas. Des arêtes de poissons et des morceaux de carapaces d'écrevisses américaines, par exemple.



Les épreintes de loutres sont un des principaux indicateurs de leur passage. DR

Annexe 13 : Compte-rendu du COPIL régional du PNA Loutre en région Pays-de-la-Loire



PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE

DÉCLINAISON RÉGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

Comité de pilotage des Pays de la Loire – jeudi 25 janvier 2024

En visioconférence

Compte-rendu

Personnes présentes :

- Alexandre Martin (LPO Anjou, animateur régional PNA Loutre)
- Alice Séguineau (LPO Sarthe)
- Aline Gouhier (PNR de Brière)
- Amélie Lecoq (DREAL PDL)
- Aurore Lebreton (EPTB Eau et Vilaine)
- Barbara Gérard (FDPPMA 44)
- Camille Touze (CD 44)
- Cécile Kauffmann (SFEPM, animatrice nationale PNA Loutre)
- Célia Merseron (Conseil régional PDL)
- Clémentine Pavillon (DDT72)
- Clovis Gaudichon (GMB)
- Dennis Béduneau (DDT53)
- Didier Montfort (SFEPM 44)
- François-Marie Bouton (LPO Sarthe)
- Frank Macé (PNR de Brière)
- Jean-François Breteau (CEREMA)
- Jean-Luc Maisonneuve (EDENN)
- Jean-Marc Gillier (SNPN RNN Lac de Grand-lieu)
- Jonathan Cordier (FCD 49)
- Laura Lafond (FRC PDL)
- Lucie Blondel (PNR Loire Anjou Touraine)
- Ludivine Boutroue (Conseil régional PDL)
- Magali Perrin (MNE)
- Marie Chambonnière (CD 49)
- Morgane Sineau (CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir)
- Nathan Martin (CPIE LGL)
- Nicolas Michel (DIROuest)
- Pascal Boniou (Agence de l'eau Loire Bretagne)
- Sophie Miramont (Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf)
- Stéphane Boisteux (DDTM 85)
- Stéphanie Eveno (CCTOVAL)
- Tiphaine Heugas (LPO Vendée)
- Théo Vansteenkeste (DDTM 44)
- Thomas Rochard (CPIE Loire Anjou)
- Vincent Lombardièrre (CD 49)
- Xavier Baron (PNR du Marais poitevin)
- Xavière Grosbois (OFB)

Personnes excusées :

- Arnaud Cochard (CEN PDL)
- Astrid Thomas-Bourgneuf (DIROuest)
- Cyril Lombardot (FDPPMA 72)
- Julien Renard (CD 85)
- Marie-Laure Piau (FDPPMA53)
- Paul Amboise (ONF)
- Véronique Barthélémy (DREAL Nouvelle-Aquitaine)

Contact animateur régional : alexandre.martin@lpo.fr

Relevé de décision :

- Mise en place d'un groupe de travail sur la prise en compte des mammifères semi-aquatiques dans les travaux sur les cours d'eau
- Travailler en lien avec le CEREMA pour la carte des passages à faune
- Avoir une remontée des données de la part des structures locales sur les passages à faune et les expertises d'ouvrages d'art pour compléter les cartes

Ordre du jour :

9h30-9h45 – Accueil et introduction

9h45-10h – Présentation des avancées du PNA au niveau national (Cécile Kauffmann)

10h-11h – Bilan synthétique des actions 2023

- Bilan de l'animation régionale
- Actions locales : tour de table des différentes structures

11h-12h15 – Zoom sur quelques actions

- Cartes des ouvrages expertisés et des ouvrages aménagés
- Guide pour la prise en compte de la loutre lors de travaux sur cours d'eau
- Suivi et accompagnement du retour de la loutre sur les fronts de recolonisation Sarthois (LPO Sarthe)
- Présentation d'analyses sur les causes de mortalité de deux loutres en 44 (RNR du Lac de Grand-Lieu)
- Présentation des actions menées par le GMB avec le CD44 et Nantes Métropole (GMB)

12h15-12h30 – Quelles priorités pour les années à venir ?

La coordinatrice régionale du PNA loutre à la DREAL PDL, Amélie Lecoq, a annoncé son départ de la DREAL fin février. Elle sera remplacée par une autre personne qui assurera à son tour la coordination.

Premier point : Présentation des avancées du PNA au niveau régional (Cécile Kauffmann)

L'animatrice nationale a présenté les actualités du PNA au niveau national (pour plus de détails, se référer à la présentation).

Deuxième point : Présentation de l'animation régionale des Pays de la Loire (Alexandre Martin)

Ce point présente les différentes actions menées par l'animateur régional au cours de l'année 2023 (pour plus de détails, se référer à la présentation).

Demande d'ajout du campagnol amphibie dans la note de recommandation aux DDT avant CDCFS.

Liens utiles :

Guide de recommandations gestion des milieux aquatiques : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/Guide_Loutre_Milieux_v2023_SFEPM.pdf

Echo du PNA n°15 : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/EchoPNA15_0.pdf

Catich n°5 : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/LaCatiche_5_SFEPM_1.pdf

CR réunion Groupe Loutre : https://www.sfepm.org/sites/default/files/inline-files/CR_reunion_GroupeLoutre_15112023.pdf

Questionnaire à destination des animateurs N2000 : <https://framaforms.org/prise-en-compte-de-la-loutre-deurope-dans-la-gestion-des-sites-natura-2000-1701694051>

Et enfin les cartes sur l'ONM : <http://observatoire-mammiferes.fr/atlas/espece/60630>

- **Action 1 : suivre la recolonisation et la répartition**

- Signature d'une convention sur la mise à disposition des données avec l'URCPIE
- Mise à jour des cartes de répartition de la loutre prévue en 2024
- Mise en place d'un suivi coordonné à l'échelle régionale (demander à l'animateur si besoin des cartes)
 - ➔ Demande de financement fond vert pour la Mayenne et la Sarthe en 2024
 - ➔ Formation et création du réseau prévu en 2024
 - ➔ Lancement du suivi coordonné prévu en 2025

- **Action 2 : mortalité, suivi sanitaire et valorisation des cadavres**

- Au moins 22 cas de mortalité recensés dont 7 en Loire-Atlantique et 15 en Vendée
- Tous les échantillons qui avaient été centralisés ces dernières années ont été envoyés à la SFPEM pour une étude génétique par le laboratoire de Johan Michaux. Ceux du PNR de Brière seront aussi envoyés.
- Les kits de prélèvements des échantillons ont été envoyés au PNR de Brière et PNR Marais Poitevin
- Mise à jour de la carte de mortalité de la loutre

- **Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique**

- ➔ Mise en place d'une **cartographie avec des fiches de retours d'expériences** sur les aménagements d'ouvrages d'arts

L'outil est prêt => besoin de vous pour le remplir puis pour diffusion.

Lien vers la carte en ligne : <https://framacarte.org/m/129870/>

- ➔ Souhait de mise en place d'une cartographie des ouvrages expertisés, mais il faut une remontée des données de la part des structures locales.

- **Action 4 : améliorer le potentiel d'accueil des milieux**

Une réunion a été organisée avec les animateurs/trices N2000 des Pays de la Loire le 23 novembre 2023 :

- ➔ Une quinzaine de personnes présentes
- ➔ Conclusions : prendre en compte la loutre dans les FSD, mettre en place des fiches actions et des contrats N2000 et bien la prendre en compte dans les évaluations d'incidence N2000

- **Action 5 : favoriser la cohabitation entre la loutre et les activités piscicoles**

Lors du dernier COPIL, un besoin de travailler à la prise en compte de la prédation de la loutre est remonté de la part des filières aquacoles. Une réunion a eu lieu le 10 mars 2023 avec les différents acteurs de la pisciculture. Le compte-rendu et le diaporama sont sur l'espace Osmose dédié au PNA Loutre.

Une réunion Loutre et pisciculture s'est tenue le 20 octobre 2023 au niveau national avec les acteurs de la pisciculture et les différents acteurs du PNA Loutre. Suite à cette réunion, la filière aquacole des

Pays de la Loire s'est portée volontaire pour expérimenter des actions sur des bassins de piscicultures extensives. Une réunion sera organisée en début d'année 2024 pour discuter de la stratégie à mettre en place.

Lien vers l'espace Osmose (demander l'accès à l'animateur si besoin) :

https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/p_5197545/fr/mtect-pna-loutre-pays-de-la-loire

Plusieurs éléments existent au niveau national sur cette thématique : <https://www.sfepm.org/loutre-et-pisciculture.html>

- **Action 6 : communiquer et sensibiliser auprès des usagers, des professionnels et du grand-public**

- Mise à jour de la convention havre de paix

- 2 havres de paix signés en Mayenne, 1 potentiel en Sarthe

- Saisie des informations des 13 havres de paix sur le site de la SFEPM

<https://www.sfepm.org/loperation-havre-de-paix-pour-la-loutre-deurope.html>

- Utilité de demander des financements pour animer le réseau ? Plusieurs structures font remonter l'utilité d'avoir un peu de budget pour animer le réseau Havre de paix localement. Une réflexion va être mise en place par l'animateur et la DREAL en 2024 pour voir si une demande de financement peut être faite en 2025.

- Échange avec le Conseil régional pour les couches d'alerte WebSig. Les couches d'alerte sur la répartition de la loutre en Pays de la Loire sont disponibles sur le WebSig. Cartes disponibles au lien suivant

<https://ligeo.paysdelaloire.fr/arcOpolePRO/resources/index.html>

Troisième point : tour de table

Durant ce point, chaque structure a pu présenter rapidement les actions effectuées lors de l'année 2023 :

- Sophie Miramont (Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf) indique la difficulté de trouver des financements pour la mise en place de passage à faune en Vendée. Des difficultés sont rencontrées pour les petits ouvrages, le CD 85 peut les équiper, mais attend la réfection de l'ouvrage. La DDTM 85 et le CSRPN poussent maintenant à la pose de passage à faune pour tout type de travaux sur ouvrages. Un ouvrage va être aménagé dans ce cadre par le CD 85.

- Jean-François Bretaud (CEREMA) indique la mise en place d'un groupe de travail infrastructure et biodiversité en 2023, avec deux réunions réalisées. Les personnes souhaitant participer à ce groupe de travail peuvent en faire la demande auprès de Jean-François (jean-francois.breταud@cerema.fr).

- François-Marie (LPO Sarthe) indique que la LPO Sarthe travaille en lien avec l'OFB pour des prospections et pour la mise à jour de l'arrêté de piégeage. Plusieurs rencontres sont prévues.

- Frank Macé (PNR de Brière) indique que le PNR de Brière travaille toujours sur la valorisation des cadavres de loutre et qu'il y a un projet de thèse accompagné par le CEFÉ.

- Magali Perrin (MNE) indique que MNE a prospecté le bassin versant de l'Aron, bastion historique de la loutre, sur lequel les prospections sont anciennes. Les prospections menées récemment sont négatives, mais les raisons ne sont pas clairement identifiées. Les suivis des ouvrages aménagés par la DIR Ouest continuent.

- Barbara Gérard (FDPPMA 44) s'interroge sur l'adaptation de la loutre aux changements climatiques qui changent les peuplements piscicoles et qui provoquent des sécheresses importantes sur l'amont des cours d'eau et demandent si des analyses du contenu stomacal permettraient d'identifier ses adaptations. Plusieurs personnes ont répondu que la loutre s'adaptait bien à la ressource disponible et que cela était aussi possible et préférable via les épreintes.

- Aurore Lebreton (EPTB Eau et Vilaine) a fait part de la mise en place de panneau signalétique pour sensibiliser les automobilistes à la faune et aux collisions (hérissons, loutre...) sur le PNR du Golf du Morbihan. Le CEREMA indique l'importance de bien respecter les règlements et d'associer le gestionnaire de la route.

Quatrième point : Cartes des ouvrages expertisés et des ouvrages aménagés

Une carte en ligne des aménagements réalisés a été créée et est en cours de remplissage.

→ Le lien vers la carte en ligne : <https://framacarte.org/m/129870/>

L'animateur régional se heurte pour l'instant au peu de réponses des structures locales. Il faut une remontée globale des données pour avoir une cartographie complète et intéressante.

- Jean-François Bretaud indique le besoin de travailler ensemble sur cette thématique pour éviter le doublonnage de la démarche. Il indique aussi la création du SIPAF (Système d'information sur les passages à faune) qui répertorie les passages à faune à l'échelle nationale (<https://passagesfaune.fr/>).

L'animateur a aussi interrogé sur la pertinence d'une carte des ouvrages expertisés à l'échelle régionale. Plusieurs personnes ont aussi indiqué l'intérêt et la complémentarité d'une couche cartographique sur les niveaux de risque des ouvrages expertisés.

Cinquième point : Guide pour la prise en compte de la loutre lors de travaux sur cours d'eau

La LPO Anjou est en train de créer un guide pour la prise en compte de la loutre lors de la phase de travaux pour des chantiers touchant les cours d'eau et les milieux annexes.

Clovis Gaudichon (GMB) indique que le GMB est en train de créer un guide sur la prise en compte du Campagne amphibie pendant les travaux sur cours d'eau. De même, Xavier Baron indique un travail

similaire sur le PNR Marais Poitevin avec des études sur le campagnol sur l'effet pendant et après les travaux et par type de travaux.

Morgane Sineau (CPIE VSL) indique que des formations vont être réalisées en Sarthe sur cette thématique auprès des techniciens et techniciennes de rivière.

→ **Un groupe de travail régional sur ce sujet va être mis en place par l'animateur du PNA en 2024**

Sixième point : Suivi et accompagnement du retour de la loutre sur les fronts de recolonisation Sarthois (LPO Sarthe)

La LPO Sarthe (Alice Séguineau) a présenté le projet qu'elle mène sur le bassin versant de l'Huisne (pour plus de détails, se référer à la présentation). Elle indique la difficulté de pénétrer dans des propriétés privées.

La DDTM 85 et la DREAL indiquent la possibilité de demander un arrêté préfectoral pour pouvoir pénétrer dans les propriétés pour les inventaires. Cela doit cependant être utilisé seulement si le propriétaire n'est pas d'accord. Si tel était le cas, il faudrait ensuite le faire remonter à la DDT qui peut envoyer un agent de l'OFB. Cependant, la sensibilisation des propriétaires est prioritaire et permet par la suite d'engager des démarches plus pérennes avec eux.

Le CPIE VSL indique qu'ils envoient un courrier à tous les propriétaires avant chaque prospection pour les prévenir. Cependant, cela reste chronophage.

Septième point : Présentation d'analyses sur les causes de mortalités de deux loutres en 44

2 cadavres de loutre ont été retrouvés en 2022 sur la RNN du Lac de Grand-Lieu et des analyses écotoxicologiques ont été réalisées pour connaître la cause de la mort (pour plus de détails, se référer à la présentation).

→ Deux causes possibles : toxine botulinique et cyanotoxines.

Huitième point : Présentation des actions menées par le GMB avec le CD44 et Nantes Métropole

Le GMB a présenté le travail engagé depuis quelques années avec le CD 44 et Nantes métropoles sur le rétablissement des continuités écologiques (pour plus de détails, se référer à la présentation).

Jean-François Bretaud (CEREMA) indique qu'il y aura des formations d'agents sur la détermination et la récolte de cadavres sur les routes, ce qui permettra d'identifier les points noirs et d'avoir des connaissances supplémentaires.